



© Golfmhee / Dreamstime

La Journée des malades a pour but de renforcer les liens entre les personnes malades et les personnes en bonne santé.

Journée des malades du 3 mars 2024

Renforcer la confiance Les personnes malades ou en situation de handicap luttent quotidiennement pour des choses qui ne posent aucun problème à la plupart des autres gens. Pour ces personnes, thématiser constamment les difficultés du système de santé peut générer de la crainte et de l'inquiétude. C'est la raison pour laquelle la Journée des malades a pour devise cette année de renforcer la confiance.



Stefan Kaufmann
Secrétaire général de la
FMH

J'ai profité de l'élan de cette nouvelle année pour «faire les grands nettoyages» comme on dit. L'armoire à pharmacie a été la première victime de mon zèle. J'avoue que je ne l'avais pas triée depuis longtemps et que son état laissait à désirer. Elle contenait de nombreux cachets et pommades périmés depuis des années. Cela m'a fait sourire. N'en va-t-il pas un peu de même dans le système de santé où les personnes qui y travaillent n'appliquent pas toujours à leur propre santé les recommandations qu'elles font à d'autres?

C'est notamment la raison pour laquelle la FMH s'engage pour la santé des médecins depuis de nombreuses années.

Encourager la prise de conscience

J'ai donc passé en revue les différents emballages et tubes pour les garder ou les jeter, ce qui a fait remonter des souvenirs liés aux différents bobos et maladies qui ont touché notre famille au fil des ans. De l'enfant qui «fait ses dents» traité par un gel, à la pommade contre une éruption cutanée en passant par

des problèmes de santé plus graves qui ont suscité beaucoup d'inquiétude, tout m'est revenu en mémoire. Cet ennuyeux processus de rangement m'a offert des moments inattendus d'intense gratitude pour le fait que mes proches et moi n'avons aucun problème de santé. Il est rare que les personnes qui travaillent dans le domaine de la santé et qui se doivent d'être toujours efficaces même au cœur de la tourmente soient conscientes de leur état de santé et encore moins qu'elles s'en réjouissent. En revanche, les personnes malades, en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques sont sans cesse confrontées à leurs difficultés et ce dès le réveil. Jour après jour, elles luttent pour accomplir ce qui ne pose aucun problème à la plupart d'entre nous. Se lever, s'habiller, prendre son petit déjeuner, marcher ou conduire pour se rendre au travail. Pouvons-nous imaginer ce que cela signifie d'avoir constamment des douleurs au quotidien, de devoir prendre des médicaments ou d'avoir besoin d'aide, de se sentir déprimé, épuisé ou hors d'haleine après le moindre petit effort? Selon l'Office fédéral de la statistique, 2,3 millions de personnes en Suisse souffrent de maladies chroniques [1].

La première Journée des malades a été organisée en 1939 dans le but d'encourager la prise de conscience et la solidarité. Il s'agissait de renforcer les liens entre les personnes malades et les personnes en bonne santé, de promouvoir la prise en compte des besoins des personnes atteintes dans leur santé et de rappeler la responsabilité des personnes valides envers ces dernières. En 1943, cette journée a été étendue à toute la Suisse. Aujourd'hui, la Journée des malades est une association d'utilité publique dont le siège est à Berne et à laquelle sont affiliées des organisations de patients, des ligues de santé, des associations professionnelles et spécialisées, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ainsi que d'autres associations et organisations actives dans le domaine de la santé. La FMH aussi soutient cette journée depuis des années.

Cette année, la devise de la Journée des malades est de renforcer la confiance.

Ne pas se décourager

Cette année, la Journée des malades a pour devise de renforcer la confiance. Chez les personnes atteintes dans leur santé, âgées ou en situation de handicap, le fait de constamment parler des problèmes du système de santé

peut susciter des inquiétudes et des craintes, ce que la FMH n'a eu de cesse de souligner. La pénurie de personnel qualifié et de médicaments ne fait que s'accroître et devient une réalité pour de nombreux patients. Il s'agit d'une question complexe aux multiples facettes et il importe de continuer à sensibiliser à ce sujet et à chercher des solutions fédératrices. De plus, les enveloppes budgétaires, plafonds et autres objectifs de coûts risquent de restreindre encore davantage l'accès aux soins pour celles et ceux qui en ont le plus besoin: les personnes atteintes de maladies chroniques et de polymorbidité. Le risque que ces personnes ne puissent à l'avenir plus bénéficier de prestations médicales est source d'inquiétude. La Journée des malades entend y remédier en proposant des pistes pour ne pas se décourager. À ce propos, je vous invite à lire l'article sur la Journée des malades à la page 26 du présent numéro.

Nous devrions faire de cette approche positive notre devise en y incluant la gratitude et la reconnaissance.

Bonnes nouvelles du système de santé

Nous devrions adopter plus souvent cette approche positive et en faire notre devise en y incluant la gratitude et la reconnaissance. Les personnes malades relèvent chaque jour le défi de vivre malgré les obstacles. Le secteur de la santé est lui aussi confronté à de nombreux défis et il nous faut nous aussi faire preuve de courage pour les affronter. L'année dernière, nous avons réussi à surmonter des situations difficiles et nous devons intégrer qu'en politique de santé, il n'a été possible de faire avancer de nombreux dossiers épineux que grâce à une bonne collaboration et d'importantes discussions au Parlement. Il est fort réjouissant qu'en décembre 2023, le Parlement ait enfin adopté le financement moniste des prestations de soins [2] après de longues années de discussion. Cette initiative parlementaire, mieux connue sous le nom d'EFAS pour «Financement uniforme des prestations médicales ambulatoires et stationnaires», avait été lancée en 2009 par la conseillère nationale Ruth Humbel. Ce succès tardif, après 14 ans de débats, montre qu'il est utile de persévérer.

Un autre succès plus modeste vaut également la peine d'être mentionné: un nouveau système de rémunération pour les médicaments soumis à ordonnance et une part relative à la distribution identique pour les médicaments contenant les mêmes principes actifs, qu'ils

soient originaux ou génériques, est entré en vigueur en 2024. «Le nouveau système de rémunération comprend moins de classes de prix, présente une majoration en pourcentage plus faible et un forfait plus élevé pour les médicaments les plus coûteux.» Pour en apprendre davantage, consultez l'article de Sven Bradke et Urs Stoffel paru dans le n° 3 du BMS [3]. Ce changement structurel est déterminant, car il réduit les incitatifs négatifs, diminue les subventions croisées et reflète au mieux les coûts réels. En raison de la marge de distribution plus élevée, la prescription de médicaments plus coûteux était généralement mieux rémunérée auparavant que celle de médicaments moins chers. Ce faux incitatif a été corrigé. Le nouveau modèle de rémunération inclut aussi des médicaments destinés à une utilisation hors étiquette (off-label use), particulièrement utiles aux patients atteints de cancer. Vous en apprendrez davantage en consultant l'article de la Société suisse d'oncologie médicale (SSOM) paru dans le n° 7 du BMS [4]. La FMH s'est engagée de nombreuses années en faveur de la révision du modèle de rémunération et les experts s'attendent à pouvoir réaliser d'importantes économies et à augmenter le recours aux génériques dont le pourcentage pourrait être plus élevé en Suisse. Ces bonnes nouvelles provenant du système de santé devraient nous réjouir et nous motiver.

Le bien-être des patients est toujours au cœur de notre engagement au quotidien.

Un autre principe cardinal devrait réjouir toutes celles et ceux qui s'engagent dans le système de santé, à savoir que le bien-être des patients est toujours au cœur de notre engagement. Nous nous impliquons pour favoriser la guérison, soulager les souffrances, accompagner lorsque la guérison n'est pas possible. Et, au final, nous luttons pour plus d'empathie, de solidarité et de soutien envers les personnes malades et envers toutes les patientes et tous les patients.



Références

À consulter sous www.bullmed.ch ou via code QR